

Association pour la gestion responsable des produits du Canada Programmes d'intendance des produits de l'Ontario Rapport Annuel 2019

Soumis à:

L'Office de la productivité et de la récupération des ressources



productcare.org

Product Care Association of Canada,
180 Attwell Dr., Suite 380, Toronto, ON, M9W 6A9

Table des matières

1	Historique	2
2	Faits marquants de 2019	2
3	Performance du programme	3
3.1	Nombre de tonnes collectées en 2019.....	4
3.2	Nombre de tonnes recyclées en 2019.....	4
3.3	Programme de réutilisation de la peinture (PaintShare)	4
4	Consultation avec les parties prenantes	5
4.1	Webinaire à l’usage des membres	5
4.2	Commentaires des Dépôts détaillants	5
5	Mise au point sur la chaîne d’approvisionnement.....	5
5.1	Réseau de fournisseurs de services	5
5.2	Services de transport et de traitement des dépôts détaillants.....	5
5.3	Audits & visites des points de dépôt.....	5
5.4	Étude de « Lab-pack »	6
6	Accessibilité	7
6.1	Réseau de collecte du PII.....	7
6.2	Dépôts municipaux.....	7
6.3	Dépôts détaillants	7
7	Mise à jour sur les membres/OFI/PII	7
7.1	Transition des intendants de OFI au PII.....	7
7.2	Partage des coûts de la chaîne d’approvisionnement entre le PII et OFI.....	8
8	Promotion et éducation.....	8
8.1	Connaissance du programme	8
8.2	Le site internet	9
8.3	Le matériel promotionnel des détaillants et des points de dépôts.....	10
8.4	Publicités numériques et activités.....	11
9	Annexes	12
9.1	Annexe A – Les prestataires de service.....	12
9.2	Annexe B – Membres du PII	13
10.	États financiers.....	17

1 Historique

Le 30 novembre 2016, l'Office de la productivité et de la récupération des ressources ("l'Office") a été créé en vertu de la nouvelle *Loi de 2016 favorisant un Ontario sans déchets* ("LFOSD "). Toute allusion à l'Office fait référence à l'organisme *Réacheminement des Déchets Ontario* conformément à l'article 21 (2), partie III, l'annexe 1 de la LFOSD.

Le 10 décembre 2014, l'Office a approuvé le Plan Industriel d'Intendance (PII) pour la gestion de fin de vie de la peinture et des revêtements de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada (AGRP). Le 25 mars 2015, l'Office a annoncé que le PII de peinture de l'AGRP entrerait en vigueur le 30 juin 2015. Le 28 octobre 2015, l'Office a approuvé le PII de gestion de fin de vie des Pesticides, Solvants et Fertilisants (PSF) et annoncé le 17 décembre 2017, que ce plan entrerait en vigueur le 1er avril 2016.

Le présent rapport annuel est soumis à l'Office en vertu de l'article 6.5 de l'entente du plan d'intendance entre l'Office et l'AGRP et couvre la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

2 Faits marquants de 2019

En 2019, 15 nouveaux membres ont adhéré au Plan Industriel d'Intendance de l'AGRP en Ontario (PII de l'AGRP). L'AGRP a organisé un webinaire pour l'ensemble de ses membres afin de les informer des mises à jour sur les programmes, de la nouvelle législation ontarienne en matière de déchets et des consultations en cours.

À la fin de l'année 2019, le système de collecte du PII comptait 99 points de dépôts municipaux, 298 événements municipaux et 324 sites non-municipaux. Excluant les matières du programme vendues à *Stewardship Ontario* (SO), le programme a collecté 9 739 tonnes de déchets de peinture, 25,4 tonnes de pesticides, 220 tonnes de solvants et plus de 26,5 tonnes de fertilisants. De plus, 6 341 tonnes de peinture et 1.3 tonnes de solvants ont été recyclées.

L'AGRP a poursuivi ses activités de sensibilisation auprès des sites de collecte non municipaux (dépôts détaillants), sollicitant leurs commentaires afin d'améliorer l'efficacité du programme. L'AGRP a mené 3 études dites « Lab-pack » afin d'établir le pourcentage du contenu admissible pour l'année 2020. Les représentants municipaux ont été invités à observer ces analyses.

Vingt-deux (22) points de dépôt municipaux ont participé au programme de réutilisation de peinture « PaintShare » permettant de collecter plus de 22 200 conteneurs (101 tonnes) de peinture à des fins de réutilisation.

L'AGRP a mené des activités promotionnelles et éducatives dédiées aux produits visés par ses programmes par le biais du marketing numérique, de publicité dans les calendriers municipaux, de son site internet Product Care et des médias sociaux tels Facebook et Twitter.

3 Performance du programme

Les objectifs 2019 de tonnage de peinture et des PSF sont partagés entre l'AGRP et Stewardship Ontario (SO). Les données présentées dans le tableau 3.1 correspondent aux quantités nettes conservées par l'AGRP (voir section 7.2 pour plus d'informations). SO s'est requis un tonnage fixe de peinture en 2019, quant aux PSF, ils ont, été alloués selon les parts de marché annuelles respectives des membres de l'AGRP et de SO.

L'AGRP, en 2019, a dépassé les objectifs de collecte de peinture et de pesticides à l'inverse des solvants qui n'ont pas atteint les objectifs fixés dans le Plan final consolidé du programme MHSW. La raison principale étant la réduction continue du pourcentage admissible de solvants obligatoires présents dans le flux des déchets. Il n'y a pas d'objectif de collecte pour les fertilisants.

Comparativement à 2018, près de 1 500 tonnes de peinture supplémentaire ont été recyclées augmentant le taux de recyclage à 68 % contrairement à 53 % l'année précédente.

L'AGRP poursuit ses recherches d'amélioration du taux de recyclage des contenants de peinture hybride d'un gallon (emballage en plastique avec contours/poignées en métal). En 2019, les contenants de peinture métalliques ont été recyclés à 95 %, les contenants de peinture hybrides et les seaux en plastique à 51 % pour atteindre un taux de recyclage de 82% (en poids) pour l'ensemble des récipients de peinture. L'AGRP continue de travailler avec plusieurs recycleurs de plastique afin d'améliorer le taux de recyclage des pots de peinture hybride contenant des résidus de peinture. De plus, l'AGRP surveille mensuellement ses taux de recyclage afin d'identifier et relever les défis en temps opportun.

3.1 Nombre de tonnes collectées en 2019

	A	B	C=AxB	D	E=D/A	
Produits	Tonnes disponibles pour la collecte	Objectifs de collecte (en %)	Objectifs de collecte (en T)	Tonnes collectées ¹	Taux de collecte atteint	Tonnes collectées (2018)
Peinture	9 272	95%	8 809	9 739	105%	9 926
Pesticides	25	59%	15	26,4	106%	18,6
Solvants	1 180	48%	566	220,3	19%	248
Fertilisants	13	n/a	n/a	26,5	204%	23,3

1. Le tonnage collecté n'inclut pas les quantités allouées à SO.

3.2 Nombre de tonnes recyclées en 2019

	F	G	H=G/A	
Produits	Objectif fixé de recyclage	Tonnes recyclées ²	Taux de recyclage atteint	Tonnes recyclées (2018)
Peinture	76%	6 341	68%	4 873
Pesticides	n/a	n/a	n/a	n/a
Solvants	4,8%	1,3	0.11%	2,9
Fertilisants	n/a	n/a	n/a	n/a

2. Le tonnage recyclé exclu la peinture collectée en 2019 traitée en 2020.

3.3 Programme de réutilisation de la peinture (PaintShare)

En 2019, 22 204 contenants de peinture, soit environ 101 tonnes de peinture conservées dans l'emballage d'origine, ont été donnés aux consommateurs dans le cadre du Programme de réutilisation de la peinture dans les points de collecte participants. L'AGRP entend continuer la promotion de ce programme et d'en évaluer sa performance.

4 Consultation avec les parties prenantes

4.1 Webinaire à l'usage des membres

Tout au long de 2019, l'AGRP a tenu ses membres informés, via le site web de l'AGRP - productcare.org, des mises à jour sur les programmes, sur la transition MHSW ainsi que les nouvelles réglementations assujettissant les équipements électriques et électroniques, notamment les lampes.

4.2 Commentaires des Dépôts détaillants

L'AGRP est en contact permanent avec les dépôts détaillants afin de s'assurer que la performance des fournisseurs de services et les normes de service à la clientèle soient respectées, mais aussi afin d'identifier les possibilités d'amélioration. Plusieurs visites de site ont été réalisées chez les détaillants afin de confirmer le niveau de service offert et de convenir de potentielles améliorations de la chaîne d'approvisionnement. Dans l'ensemble, les commentaires des points de dépôts détaillants ont été positifs et constructifs. Toutes les situations rapportées ont été résolues immédiatement. En 2020, l'AGRP communiquera régulièrement avec les dépôts détaillants et les prestataires de service afin de garantir l'efficacité du système de collecte.

5 Mise au point sur la chaîne d'approvisionnement

5.1 Réseau de fournisseurs de services

En 2019, le PII de l'AGRP a transigé avec 17 fournisseurs de services de transport et de traitement des produits comme le résume l'annexe A. Aucun changement n'a été apporté à la liste des transporteurs et des recycleurs approuvés.

5.2 Services de transport et de traitement des dépôts détaillants

L'AGRP continue de réfléchir aux améliorations à apporter à la chaîne d'approvisionnement des dépôts détaillants. Ainsi, l'AGRP a travaillé étroitement avec une importante chaîne de magasins de détails afin de concevoir un conteneur de collecte métallique réutilisable. Ce contenant sera mis en service en 2020.

5.3 Audits & visites des points de dépôt

L'AGRP a mené plusieurs études de performance de la chaîne d'approvisionnement afin de garantir l'exactitude des données de détournement et de vérifier que les

exigences et les lignes directrices du programme soient respectées. Visites des fournisseurs de service et des sites de collecte, échantillonnage des contenants de métal et de plastique et des matières hors-programmes chez les transformateurs de peinture ont été les activités conduites par l'association.

5.4 Études de « Lab-pack »

En 2019, l'AGRP a réalisé des études « Lab-pack » afin de déterminer le pourcentage 2020 de produits acceptés admissibles en utilisant la méthodologie d'étude approuvée. L'AGRP a reçu les données d'échantillonnage (plus de 20 000 articles) du prestataire de l'étude, Immacutec, et a ainsi pu classer les produits visés des non-visés pour chaque type de « Lab-pack ». Les détails et les résultats finaux de l'étude, incluant les taux calculés pour 2020, ont été examinés et acceptés par un représentant municipal. L'implantation est prévue pour le 1er janvier 2020. Les résultats sont présentés ci-dessous :

Type de Lab-pack	Part municipale		Part des membres	
	2020	2019	2020	2019
Pesticides	84.84%	89.66%	15.16%	10.34%
Produits organiques divers (solvants inclus)	94.07%	92.83%	5.93%	7.17%
Fertilisants	91.09%	79.86%	8.91%	20.14%
Aérosols	48.64%	50.80%	51.36%	49.20%

6 Accessibilité

6.1 Réseau de collecte du PII

Type	Dépôts pour la peinture			Dépôts pour les PSF		
	Objectif annuel fixé 2019	Résultats 2019	2018	Objectif annuel fixé 2019	Résultats 2019	2018
Dépôt municipal	145	99	98	175	98	97
Collecte municipale (événements ponctuels)	500	298	311	525	298	311
Dépôts détaillant	450	324	320	n/a	n/a	n/a

6.2 Dépôts municipaux

En 2019, un (1) nouveau point de dépôt municipal a été ajouté au réseau de collecte et 13 événements de collecte n'ont pas eu lieu. Plusieurs municipalités ont connu des changements, une augmentation ou une diminution dans le nombre d'événements organisés. La ville de Stratford en est le plus flagrant exemple avec 14 événements de moins qu'en 2018.

6.3 Dépôts détaillants

En 2019, l'AGRP a ajouté 11 nouveaux dépôts : 7 magasins Home Hardware, 1 Canadian Tire et 3 Habitat pour l'humanité. Tout en tenant compte des 7 détaillants ayant quitté le programme, il s'agit d'une augmentation nette de 4 sites par rapport à 2018. L'AGRP poursuit ses discussions avec les chaînes de ventes au détail et les magasins individuels afin d'étendre son réseau détaillant à travers la province.

7 Mise à jour sur les membres/OFI/PII

7.1 Transition des intendants de OFI au PII

En 2019, 15 nouveaux membres ont rejoint les programmes de l'AGRP. Ainsi, fin 2019, l'AGRP recensait 100 membres du secteur de la peinture, 22 membres du secteur des pesticides, 79 membres pour les solvants et 18 membres pour les fertilisants. Notez que certains membres participent à plusieurs programmes. La liste des membres est disponible à l'annexe B.

Tout au long de 2019, l'AGRP a continué de faire un suivi avec les entreprises adhérentes des programmes Ontario Paint et PSF ayant exprimé leur intérêt à faire la transition de Stewardship Ontario vers une Organisation Financée par l'industrie (OFI). Un suivi a également été fait afin de recruter les nouvelles entreprises sur le marché. Par ailleurs, l'AGRP s'est régulièrement assuré du suivi des exigences en matière de déclaration auprès de ses membres. Des audits ont également été effectués conformément à l'entente d'adhésion.

7.2 Partage des coûts de la chaîne d'approvisionnement entre le PII et OFI

Respectivement, depuis le 1er juillet 2015 et le 1er avril 2016, l'AGRP exploite l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de peinture et des PSF. L'AGRP et SO ont convenu de prolonger jusqu'en fin 2019 l'entente de partage des coûts d'opération liés au programme des PSF. Ces coûts sont partagés par l'AGRP et SO selon les parts de marché réelles des membres du secteur PSF. L'AGRP n'a pas d'entente de partage des coûts avec SO pour la peinture. L'AGRP a vendu à SO le tonnage de peinture demandé, soit 3 tonnes. Selon les directives de RPRA, SO a acheté sa part de marché en tonnage de peinture collecté par l'AGRP pour la période du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2016. En même temps, RPRA a effectué l'exercice de rapprochement pour les années suivantes, ce qui a donné lieu à de mineurs ajustements.

8 Promotion et éducation

En 2018, l'AGRP a utilisé différentes stratégies afin d'accroître la sensibilisation des consommateurs aux programmes de recyclage de peintures et des PSF, conformément aux obligations réglementaires. Les initiatives de promotion et d'éducation menées par l'AGRP en 2019 sont énumérées ci-après.

8.1 Connaissance du programme

En novembre 2017, l'AGRP a mandaté l'entreprise MQO Recherche pour conduire une étude de sensibilisation aux programmes de peinture et de PSF, interrogeant 1000 citoyens sur leurs connaissances et leurs habitudes en matière de recyclage de ces produits. L'étude a révélé que 55% des ontariens connaissent l'existence d'un programme de recyclage de peinture et 52% d'un programme sur les PSF.

8.2 Le site internet

En janvier 2019, le site ReGeneration.ca a été remplacé par le nouveau site web de l'AGRP: productcare.org. Ce nouveau site Internet témoigne d'une marque rafraîchie et renforcée, axée sur une meilleure expérience utilisateur pour les consommateurs, l'industrie et les membres. Tout comme regeneration.ca, le site de l'AGRP propose du contenu bilingue pour les programmes de peinture et de PSF :

- Un localisateur de points de dépôt montrant l'emplacement des points de dépôts et des événements de collecte
- Les heures d'ouverture et les personnes contacts sur place
- La liste des produits acceptés et refusés par les programmes
- Un centre d'informations et d'aide dédié aux membres
- Des vidéos expliquant le cycle de gestion/traitement des produits de peinture
- Diverses informations : description du programme PaintShare, une Foire aux questions, des informations sur l'achat et le stockage de la peinture.

Afin de cerner l'activité web des pages dédiées aux programmes de l'Ontario, trois paramètres ont été utilisés :

- L'affluence en provenance de l'Ontario exclusivement. Toutes les autres provinces (et les sites non canadiens) ont été exclues de l'extraction des données
- L'affluence des visites en provenance de l'Ontario vers toutes les autres pages du site internet (nouvelles, page d'accueil, localisateur de points de dépôts, à propos, etc.)
- L'affluence du site du le 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 inclusivement

Aperçu 2019 de la fréquentation du site web

Indicateurs	Affluence des utilisateurs ontariens ¹
Nbre de visites (Total)	60 494
Visiteurs qui reviennent (%)	21.4%
Nouveaux visiteurs (%)	78.6%
Durée moyenne de visite	00:00:50
Moyenne de pages vues	2.5

¹ Sont incluses les données du site régénération.ca [janvier 2019] et celles de productcare.org [janvier à décembre 2019]

Les principales sources d'affluence (Q1 – Q4) :

Site de liaison	Organisation	% de l'affluence en provenance de l'ON
canadiantire.ca	Canadian Tire	37.78%
Facebook	Facebook	11.76%
ottawa.ca	City of Ottawa	11.26%
london.ca	City of London	6.01%

8.3 Le matériel promotionnel des détaillants et des points de dépôts

A la demande des détaillants et des points de dépôts, l'AGRP a distribué du matériel promotionnel. En tout temps, ces outils ci-après sont mis à disposition par le biais d'un formulaire de commande en ligne :

- Cartons d'information
- Affiches
- Autocollant de plancher

8.4 Publicités numériques et activités

1. Campagne publicitaire Google : Janvier à Décembre 2019

- a. Une campagne publicitaire ciblée, spécifique à l'Ontario, a permis de diffuser des annonces de peinture, du programme PaintShare et sur les résidus domestiques dangereux, ce, grâce à l'utilisation d'une longue liste de mots-clés pertinents pour les programmes.
- b. Ces publicités ont été les plus consultées et les plus cliquées de tous les programmes et les provinces de l'AGRP, générant 61 010 impressions et 9 316 clics.

2. Campagne publicitaire Facebook : Janvier à Décembre 2019

Une campagne spécifique à l'Ontario axée sur le recyclage et la réutilisation de la peinture, les déchets spéciaux et la communauté du recyclage en général. En 2019, après la Colombie-Britannique, l'Ontario constituait la deuxième source d'audience Facebook

3. Publicité dans les calendriers municipaux

Des annonces de recyclage de peinture et des FPS ont été diffusées dans le plus grand format possible dans les calendriers municipaux des municipalités collaborant avec l'AGRP et ayant demandé de l'aide.

4. Publicité imprimée via les publications de l'ACIPR

Une publicité imprimée (en couverture intérieure) a été publiée dans la publication commerciale CPCA Insight. Sept mille exemplaires ont été distribués aux membres de l'industrie.

9 Annexes

9.1 Annexe A – Les prestataires de service

Liste des fournisseurs de services de l'AGRP					
Nom de l'entreprise	Peinture	Aérosols	Pesticides	Solvants	Fertilisants
Aevitas Inc.	T	T	T	T	T
Brendar Environmental Inc.	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Buckham Transport Ltd.	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Cardinal Couriers Ltd.	T				
Clean Harbors Inc.	T		T/P	T/P	T/P
Drain-All Ltd.	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Envirosystems Inc. (formerly Hotz Environmental)	T/P	T/P	T/P	T/P	T/P
GFL Environmental Inc. (formerly Potter Environmental)	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Loop Recycled Products Inc.	P				
Miller Environmental Corporation	T	T/P	T/P	T/P	T/P
OWL Environmental Inc.	T			T	
Photech Environmental Solutions	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Quantex Technologies Inc.	T	T	T	T	T
Raw Materials Company Inc.	T	T	T	T	T
Safety-Kleen Brampton	T			T	
Safety-Kleen Brantford	T			T	
Safety-Kleen Chelmsford	T			T	
Safety-Kleen London	T			T	
Safety-Kleen Oshawa	T			T	
Safety-Kleen Ottawa	T			T	
Terrapure Environmental (formally Newalta)	T	T	T/P	T/P	T/P
Veolia Environmental - Timmins	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Chatham	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Ottawa	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Pickering	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Quebec	T		T	T	T

T=Transporteur, P=Prestateur de recyclage

9.2 Annexe B – Membres du PII

Membres du PII	
2471595 Ontario Inc. o/a Hi! Neighbor Floor Covering Company	Brock White Canada ULC
3600106 Manitoba Inc o/a Piston Ring	Canadian Auto Stores Ltd
3M Canada Company	Canadian Building Restoration Products, Inc
7594828 Canada inc. (o/a Ace Canada)	Canadian Tire Corporation, Limited
Acklands - Grainger Inc.	Canpro Decorating products Inc.
AD Fire Protection Systems Inc	CANRAD BEAUTY Ltd
ALEX MILNE ASSOCIATES LTD.	Cansel Survey Equipment Inc.
Alexandria Moulding	CertainTeed Gypsum Canada, Inc.
ALTROM AUTO GROUP LTD.	Class C Solutions Group, MSC Industrial Supply LLC
Amazon.com.ca, Inc.	Cloverdale Paint Inc.
Avanti Sports Group Inc.	Commercial Oil Company of Hamilton Inc.
BASF Canada Inc.	Costco Wholesale Canada Ltd.
Bass Pro Canada ULC	Country Chic Paint
Beauty Systems Group (Canada) Inc.	CRC Canada Inc.
Behr Process Corp.	Custom Building Products Canada Ltd
Benjamin Moore & Co. Ltd.	Darch Fire Incorporated
Bestbuy Distributors Ltd	David L. Stevenson & Son Artists' Colours Manufacturing Co. Ltd.
Bolts Plus Inc.	Denalt Paints Ltd.
Bostik Canada LTD.	Diamond Vogel Paints Inc
Brett-Young Seeds Limited / Semences Brett-Young Limitee	Dominion Sure Seal Ltd.

Membres du PII	
Bridgestone Canada Inc, Firestone Building Products Canada Division	Dynamic Paint Products Inc. DBA Lancaster Canada
Empack Spraytech Inc.	Kleen-Flo Tumbler Industries Ltd.
Envirosystems Incorporated	KLONDIKE Lubricants Corporation
EVERGUARD COATINGS INTERNATIONAL LTD. cob NIAGARA PROTECTIVE COATINGS	Korzite Coatings Inc.
Farrow & Ball Canada Ltd.	Kubota Canada LTD
Fastenal Canada Ltd.	Lawson Products, Inc.
FCA Canada Inc	Lee Valley Tools Ltd.
G.F. Thompson Co. Ltd.	Les industries Peter K. Martin et associés
General Motors of Canada Company	Les Produits Techniseal
GH INTERNATIONAL SEALANTS ULC	Loblaws Inc.
GREEN TECH RESURFACING LTD	Loop Recycled Products Inc.
GS Distribution Inc.	LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
Hall-Chem Mfg. Inc.	M G Chemicals Ltd.
Henkel Cda Corp. Consumer Adhesives	Michaels Stores Inc.
Henry Company Canada, Inc.	Modern Sales Co-op
Home Depot of Canada Inc.	Nawkaw Corporation
Home Hardware Stores Limited	NCH Canada Inc.
IKEA Canada Ltd	Nordstrom Canada Retail, Inc.
ITW construction products a division of ITW Canada Inc.	Oatey Canada Supply Chain Services
ITW Permatex Canada	Omer DeSerres Inc.
Jaguar Land Rover Canada ULC	Orgill Canada Hardlines ULC
John Deere Canada ULC	PartSource Inc.

9.2 Annexe B – Membres du PII

Membres du PII	
2471595 Ontario Inc. o/a Hi! Neighbor Floor Covering Company	Brock White Canada ULC
3600106 Manitoba Inc o/a Piston Ring	Canadian Auto Stores Ltd
3M Canada Company	Canadian Building Restoration Products, Inc
7594828 Canada inc. (o/a Ace Canada)	Canadian Tire Corporation, Limited
Acklands - Grainger Inc.	Canpro Decorating products Inc.
AD Fire Protection Systems Inc	CANRAD BEAUTY Ltd
ALEX MILNE ASSOCIATES LTD.	Cansel Survey Equipment Inc.
Alexandria Moulding	CertainTeed Gypsum Canada, Inc.
ALTROM AUTO GROUP LTD.	Class C Solutions Group, MSC Industrial Supply LLC
Amazon.com.ca, Inc.	Cloverdale Paint Inc.
Avanti Sports Group Inc.	Commercial Oil Company of Hamilton Inc.
BASF Canada Inc.	Costco Wholesale Canada Ltd.
Bass Pro Canada ULC	Country Chic Paint
Beauty Systems Group (Canada) Inc.	CRC Canada Inc.
Behr Process Corp.	Custom Building Products Canada Ltd
Benjamin Moore & Co. Ltd.	Darch Fire Incorporated
Bestbuy Distributors Ltd	David L. Stevenson & Son Artists' Colours Manufacturing Co. Ltd.
Bolts Plus Inc.	Denalt Paints Ltd.
Bostik Canada LTD.	Diamond Vogel Paints Inc
Brett-Young Seeds Limited / Semences Brett-Young Limitee	Dominion Sure Seal Ltd.

Membres du PII	
Bridgestone Canada Inc, Firestone Building Products Canada Division	Dynamic Paint Products Inc. DBA Lancaster Canada
Empack Spraytech Inc.	Kleen-Flo Tumbler Industries Ltd.
Envirosystems Incorporated	KLONDIKE Lubricants Corporation
EVERGUARD COATINGS INTERNATIONAL LTD. cob NIAGARA PROTECTIVE COATINGS	Korzite Coatings Inc.
Farrow & Ball Canada Ltd.	Kubota Canada LTD
Fastenal Canada Ltd.	Lawson Products, Inc.
FCA Canada Inc	Lee Valley Tools Ltd.
G.F. Thompson Co. Ltd.	Les industries Peter K. Martin et associés
General Motors of Canada Company	Les Produits Techniseal
GH INTERNATIONAL SEALANTS ULC	Loblaws Inc.
GREEN TECH RESURFACING LTD	Loop Recycled Products Inc.
GS Distribution Inc.	LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
Hall-Chem Mfg. Inc.	M G Chemicals Ltd.
Henkel Cda Corp. Consumer Adhesives	Michaels Stores Inc.
Henry Company Canada, Inc.	Modern Sales Co-op
Home Depot of Canada Inc.	Nawkaw Corporation
Home Hardware Stores Limited	NCH Canada Inc.
IKEA Canada Ltd	Nordstrom Canada Retail, Inc.
ITW construction products a division of ITW Canada Inc.	Oatey Canada Supply Chain Services
ITW Permatex Canada	Omer DeSerres Inc.
Jaguar Land Rover Canada ULC	Orgill Canada Hardlines ULC
John Deere Canada ULC	PartSource Inc.

Membres du PII	
K-G Spray-Pak Inc.	Patene Building Supplies Ltd.
King-O-Matic Industries Limited	Peintures MF Inc.
Plasti Kote Co., Inc. (Valspar)	SOLIGNUM INC.
Popular Garden Centre	Solstrand Trading Inc
PPG Architectural Coatings Canada Inc.	Spar Roofing & Metal Supplies Ltd.
Prema Canada ULC	STIHL Limited
Premier Tech Home & Garden Inc	Sto Canada Ltd
Princess Auto Ltd.	Surekiller Products Limited
Pro Form Products Limited	Suzuki Canada Inc.
PROTEK PAINT LTD	The Dow Chemical Company - Dow Building & Construction
PSC-Power Source Canada Ltd.	The Sansin Corporation
Quikrete Canada Holdings Limited	The Sherwin-Williams Company
Radiator Specialty Company of Canada	Timber Pro Coatings Ltd.
Recochem Inc.	Toolway Industries Ltd.
Regional Automotive Warehousing Ltd	Torcan Coatings Inc.
Rochester Midland Ltd	Toyota Canada Inc.
RONA Inc.	Tremco Canada Division, RPM Canada
Rust-Oleum Consumer Brands Canada	UAP INC.
S.C. Johnson and Son, Limited	Uline Canada Inc.
Saman Corporation (3777472 Canada Inc.)	Valvoline Canada-Div. Ashland Canada
Schwartz Chemicals	W.H. Lubricants Ltd.
Scotts Canada Ltd.	Wallace & Carey Inc.
Selectone Paints Inc.	Wal-Mart Canada Corp.

Membres du PII	
Sherwin-Williams Canada Inc	WD-40 Company (Canada) Ltd.
Shrader Canada Limited	Wood Essence Distributing
YHD DISTRIBUTORS INC.	

10. États financiers

**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE
DES PRODUITS DU CANADA
« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET
« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »**

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

31 décembre 2019

**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET
« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »**

État des produits et charges

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	
État des produits et charges	6
Notes afférentes à l'état des produits et charges	7 - 8



ROLFE, BENSON LLP

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

1500 – 1090 West Georgia Street
Vancouver, B.C. V6E 3V7
Tel: 604-684-1101 Fax: 604-684-7937
E-mail: admin@rolfebenson.com

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À : L'Office de la Productivité et de la Récupération des Ressources

Opinion

Tel que requis par la Loi de 2016 favorisant un Ontario sans déchets (c.12 – Annexe 2(s.30(2(3))))), nous avons effectué l'audit de l'état des produits et charges (ci-après «l'état») de «ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM» et «ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM» présenté par l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, l'état présente, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle des revenus et des dépenses des programmes «ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM» et «ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM» tel que présenté par l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points - Restriction à la diffusion et à l'utilisation

Ce rapport a été préparé selon les instructions de la direction de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada et de l'Office de la Productivité et de la Récupération des Ressources. Par conséquent, le report peut ne pas être approprié à d'autres fins, il est exclusivement destiné à la direction de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada et de l'Office de la Productivité et à la Récupération des Ressources



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de cet état conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation de l'état, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son activité, de divulguer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et être considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent influencer les décisions économiques ou les utilisateurs des états financiers se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et déterminons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents qui permettent de donner une représentation fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rolfe, Benson LLP

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Vancouver, Canada
le 17 mars 2020

**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET
« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »**

**État des produits et charges
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019**

	2019	2018
Produits	16 064 258 \$	17 847 687 \$
Dépenses du programme		
Collecte	6 248 948	6 127 541
Traitement	6 037 856	5 802 928
Transport	1 963 317	1 908 409
Administration (notes 2(b) (c) et (e))	1 510 962	1 585 075
Règlementaires	384 406	293 749
Communications	70 225	42 418
	16 215 714	15 760 120
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(151 456) \$	2 087 567 \$

Engagement (note 3)

Les notes afférentes font partie intégrante de cet état.

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET
« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »
Notes à l'état des produits et charges
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

1. Présentation des états financiers

L'état des produits et charges « l'état » inclut seulement les produits et charges relatifs à « Ontario PaintRecycle Program » et « Ontario Pesticides, Solvents and Fertilizers Program », un secteur des opérations de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada « l'Association ».

2. Sommaire des principales conventions comptables

Cet état des revenus et des dépenses a été dressé selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions se détaillent comme suit :

(a) Constatation des produits

Des frais de gestion environnementale (FGE) sont reçus des membres de l'Association qui effectue des ventes de matériaux assujettis aux programmes dans la province de l'Ontario. L'Association reconnaît ces frais comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou deviennent recevables si le montant peut raisonnablement être estimé et l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits relatifs aux FGE sont reconnus au fur et à mesure que les membres les déclarent et les remettent comme l'exige l'entente d'adhésion de l'Association, c'est à dire, à la fin du mois suivant la période de déclaration au cours de laquelle les produits visés par les programmes ont été vendus par les membres.

Les membres sont tenus de remettre les FGE pour tous les produits vendus à compter de la première de la date de début du programme ou de la date de première mise en marché des produits visés. Si, pour une raison quelconque, un membre omet de déclarer et de remettre les frais associés aux produits visés par les programmes, l'Association les comptabilisera comme revenus lorsque les sommes pourront être déterminées.

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. L'Association amortit le coût des immobilisations corporelles selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimée. Le taux annuel d'amortissement est le suivant :

Équipements des points de dépôts	3 ans
----------------------------------	-------

Les dépenses d'administration incluent une dépense d'amortissement des immobilisations corporelles de 11 351 \$ (2018 - 13 223\$).

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA
« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET
« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »
Notes à l'état des produits et charges
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(c) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. L'Association amortit le coût de ses immobilisations incorporelles selon la méthode d'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimée. Le taux annuel d'amortissement est le suivant :

Système ERP	5 ans
-------------	-------

Les dépenses d'administration incluent une dépense d'amortissement des immobilisations incorporelles de 85 947 \$ (2018 – 85 947 \$).

(d) Utilisation d'estimations

La présentation de l'état financier conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des revenus et des dépenses ainsi que sur la divulgation des éventualités à la date de fin d'exercice. Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent les provisions pour les produits à recevoir, les provisions pour les charges à payer, l'amortissement, l'imputation de coûts indirects et les engagements relatifs au traitement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

(e) Frais généraux et d'administration – Imputation des coûts indirects

Une portion des frais généraux et d'administration de l'Association nets des frais recouverts ont été imputés aux présents programmes. L'imputation des frais généraux et d'administration aux programmes est déterminée en utilisant le pourcentage de dépenses d'exploitation spécifiques à ce programme comparé au total des dépenses d'opérations de tous les programmes de l'Association. Les dépenses d'administration incluent des coûts indirects imputés pour un montant de 969 246 \$ (2018 - 980 544\$).

3. Engagement relatif au traitement

En fin d'exercice, l'Association avait en main des matières non traitées relatives aux programmes dont les coûts estimés de traitement, de transport et de recyclage à engager en 2020 s'élevaient à 322 563 \$ (2018 - 400 052\$).